



Association des
Bibliothécaires de France

Groupe Régional Languedoc-Roussillon

Montpellier, le 12 septembre 2015

Objet : Compte rendu du Conseil d'administration du 10 septembre 2015

Présents :

Céline VIDAL- Médiathèque départementale pierresvives
 Agnès DEFRANCE - Médiathèque départementale pierresvives
 Marie DARDES - réseau Montpellier Métropole
 Murielle GAILLET- réseau Montpellier Métropole
 Valérie SERRE-RAUZET- réseau Montpellier Métropole
 Pascal WAGNER - Saint Jean de Védas
 Jean LLURBA - BU Richter Montpellier
 Héloïse TUBOEUF- Communauté de Commune de la Haute Vallée de L'Hérault
 Véronique Violette DORE - bibliothèque de Saint Bauzély et Rédignan
 Claire BERNARD - réseau Montpellier Métropole
 Mélanie MARCHAND - LR2L
 Elisabeth SOUBEYRAN – DLL 30
 Elise TARLIER - Mauguio
 Lucie AMBROSI – Médiathèque départementale pierresvives
 Marie BIBENT- BU
 Valérie SEVERAC- Teyran
 Marion FORESTI - Lattes

Excusés :

Gilles GUDIN de VALLERIN - réseau Montpellier Métropole
 Hélène HEBENSTREIT- réseau Montpellier Métropole
 Christine ETIENNE - réseau Montpellier Métropole
 Anne LE CABEC - réseau Montpellier Métropole
 Marie-Claire KINDT - Lodève
 Hélène RAMUZ – Argelès sur Mer
 Sylvain LIOTARD – Alès
 Maire THOMAS – Aude
 Lorette DUFRANE – Pyrénées Orientales
 Florence LEROY – Communauté de Communes Pays de Lunel
 Christine MASSE - DLL 30
 Monique SANCHEZ - Médiathèque départementale pierresvives
 Laure DRUAUX – DLL 30
 Aurélie MATEO -Thau agglo
 Laurence BURNICHON - Thau agglo

ABF Groupe régional Languedoc Roussillon
 Médiathèque départementale de l'Hérault
 pierresvives – BP 7371 – 34080 Montpellier
 Courriel : abf.languedoc.roussillon@gmail.com

Ordre du jour :

1) Point sur l'ouverture du site de formation :

21 inscrits, fluctuation en raison d'un échange avec la région PACA : des candidats sont inscrits chez nous car ils ne peuvent pas aller à Nice (sur une semaine de formation continue).

7 départements, 1 personne de la Lozère finalement, dont le Vaucluse, les Alpes de Haute-Provence.

4 absents pour la journée de rentrée car en attente de la réponse administrative.

Le métier de bibliothécaire n'est pas référencé dans notre bassin d'emploi (Hérault) donc pôle emploi ne finance pas cette formation.

Un stagiaire handicapé enregistre les cours au lieu de prendre des notes, les enseignants doivent accepter ; il bénéficiera d'un tiers temps pour les examens (écrit- rédaction et oral – temps de préparation).

Planning : remise des diplômes confirmée pour le lundi 5 octobre à la DRAC à 11h30.

Quelques échanges de dates.

BIEN penser à renvoyer les fiches de synthèse des cours, les papiers, c'est URGENT.

2) Point sur le voyage d'étude aux Pays-Bas :

Point rapide : retour de ce projet pris plus en amont afin de respecter les délais pour les demandes de financement au national. La fiche doit être rendue avant le 12 octobre pour présentation au dernier conseil national.

Les bibliothèques proposées seraient l'OBA d'Amsterdam, la bibliothèque d'Almere, la DOK de Delft, la BU d'Utrecht, le Kulturhus de Doorn. Le voyage se ferait dans les premières semaines de juillet, départ un dimanche ou un mercredi pour être de retour le samedi.

Le coût s'élèverait à : avion 160€/pers, hôtel 150€, transports internes 100€, il faut aller à Marseille prendre l'avion, soit 480€/pers fourchette haute.

En fin de semaine dernière, prise de contact par Mélanie Marchand de LR2L, pour évoquer une éventuelle aide au voyage et donc une possibilité de partenariat.

Après beaucoup de discussions et d'échanges d'arguments, le bureau a pris une décision à ce sujet, avant lundi qui était la date limite, et a acté un maintien du projet de voyage seulement avec le groupe ABF PACA.

Plusieurs difficultés passées dans l'organisation d'actions communes et des dysfonctionnements ont conduit progressivement à une perte de confiance de la part de l'ABF vis-à-vis de la LR2L.

Enfin, dans le contexte du renouvellement des instances régionales en fin d'année, il y a le désir de l'actuel bureau de ne pas engager un partenariat qu'il n'aura pas à assumer et de maintenir l'idée initiale du projet prévue à l'origine avec le groupe PACA.

Marion Foresti doit avoir les **fiches projets pour le 20 septembre dernier délai.**

Prévoir un bilan et une forme de retour.

3) Point sur les journées professionnelles :

Il faut prévoir des moments et des programmes de journées :

- le numérique et les outils de communication numérique : Anne LC et les deux Valérie (S et S-R)
- les biens communs et le droit d'auteur : Marie B, Marie-Claire K et Christine M.

Estimations à faire sur les frais de déplacement uniquement, faire un petit texte de présentation pour cadrer les contenus (bien axer sur le pratique) et trouver des noms d'intervenants.

Limiter à 20 participants et demi-journée payante (25 euros) pour les non adhérents.

Prévoir un bilan et une forme de retour.

4) Renouvellement des instances régionales :

Assemblée générale lundi 14 décembre 2015 à 10h, à Frontignan.

Calendrier probable du futur vote : les professions de foi sont à rédiger en 20 lignes.

Plus de précisions au prochain CA et courrier explicatif envoyé par l'ABF national prochainement.

5) Agenda :

- **Prochain CA : mardi 3 novembre à 18h30, à Lattes** (attente de confirmation)
- **Assemblée générale : lundi 14 décembre 2015 à 10h, à Frontignan.**

Les conseils d'administration de l'ABF Languedoc-Roussillon ne sont pas à huis clos, aussi tout collègue intéressé est invité à y prendre part.

Je vous prie de bien vouloir agréer, chères et chers collègues, l'expression de mes salutations confraternelles.



Céline VIDAL
Présidente de l'ABF Languedoc Roussillon